Le CSA a mis en place une signalétique spécifique aux films contenant des placements de produit(P). Les scènes de tabagisme sont elles concernées ?

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 16 juin 2011

Bonjour,

Le CSA a mis en place il y a quelques temps une signalétique spécifique aux films contenant des placements de produit (P).

Le cinéma, où le tabac est fortement représenté, est un media qui permet aux spectateurs de facilement s'identifier aux personnages, et ainsi de diffuser largement des messages positifs sur le tabagisme.

Je me demandais donc si vous aviez proposé au CSA la mise en place d'une signalétique pour les films et séries présentant de nombreux scènes de tabagisme ou des propos encenseurs sur le sujet.

D'avance merci pour votre réponse,

Cordialement

Réponse :

L'enquête menée entre 2005 et 2010 par l'Ipsos pour le compte de l'ANPAA et de la Ligue nationale contre le cancer dénonce pour 180 films français identifiés, les différentes stratégies marketing de l'industrie du tabac pour placer favorablement tout ce qui touche au tabac (types de tabac, objets utilisés, situation émotionnelle de l'acteur, lieu d'apparition&).

Il apparaît que :

- Le tabac est très présent dans les films français. (le tabac est présent dans 80% des films analysés)
- En 2010, 30 films français totalisent 99 minutes de tabagisme.
- Les actrices sont plus nombreuses à fumer en 2010 (30% des actrices fument au moins une fois dans le film contre 20% pour les acteurs)
- Le cinéma banalise l'acte de fumer. Le tabac est fumé dans des situations normales qui ne sont pas marquées positivement ou négativement.
- L'interdiction de fumer n'est pas toujours respectée. Plus de 20% des scènes ont lieu dans des cafés, restaurants... et 20% ont lieu sur le lieu de travail.

La participation de notre association au Comité de coordination du Programme National de réduction du tabagisme (PNRT), nous a permis de rencontrer un représentant du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et de lui faire part des différents points sur lesquels nous maintenons une vigilance et ce, spécialement au sujet d'émissions de télévision en infraction avec le code de la santé publique pour lesquelles nous obtenons régulièrement des sanctions. Nous retenons cependant votre suggestion car elle pourrait être efficace en termes de prévention

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac